I-Direction n°4

Indépendance & Direction

Lettre du 15 novembre 2024

Déclaration d'Agnès Andersen, secrétaire générale d'IDFO lors de la visio du 08 novembre 2024

Madame la Ministre,

La rentrée scolaire est passée. Pour notre part, nous ne disons pas qu'elle s'est bien passée, parce que ce serait accepter les conditions de travail dégradées, les postes non pourvus, parfois pendant de longues semaines, non seulement d'enseignants, mais aussi de faisant fonction d'adjoints, de secrétaires généraux, de secrétariats. Qui pourrait dire que la rentrée s'est bien passée quand dans certaines académies le délai de carence pour remplacer les personnels administratifs est passé de 15 jours à 3 semaines ? Quand des personnels de direction absents ne sont pas remplacés car l'académie "n'en a pas les moyens"?
Mme la Ministre vous avez parlé de la solitude des chefs d'établissement, "face aux normes, consignes et difficultés".

La solitude c'est d'abord celle du chef d'établissement dont les collaborateurs ne sont pas remplacés, dont les équipes administratives, de vie scolaire et médico-sociales sont incomplètes.

La solitude c'est surtout celle des personnels de direction qui interpellent depuis des années sur leur désarroi, crient leur colère mais ne voient rien venir tandis que tout s'accélère et se dégrade.
Mme la Ministre vous avez déclaré vouloir être *« à l'écoute de tous les agents, de toutes les parties prenantes de ce ministère, pour agir ensemble ».*
Cette méthode nous va bien mais à condition que l'écoute ne se résume pas à multiplier les concertations, les GT qui s'apparentent davantage à des groupes d'information puisque ce qui remonte du terrain par les représentants des personnels n'est pas pris en compte.

Or vous affirmez dans le même temps que « le navire ne changera pas de cap. »

En effet, pour ce que nous avons pu entendre jusqu'à présent il s'agit de poursuivre la territorialisation de l'école, persévérer dans les réformes contestées massivement sans les évaluer, persévérer dans les injonctions paradoxales, la méthode agile, le ruissellement des responsabilités vers les établissements, faux nez de l'autonomie en marche vers les Etablissements Publics Autonomes Enseignement, le toujours plus avec moins.
Mme la Ministre quand le cap met à mal les agents, les rend malades, leur cause désarroi et colère, le changement de cap s'impose.

Mme la Ministre quand le cap génère de la perte de sens alors il est urgent de virer de bord.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

ADHÉRER à ID-FO

Vous affirmez vous préoccuper de santé. Nous affirmons qu'il y a urgence à faire les choix budgétaires permettant de mettre en place une organisation du travail qui ne soit pas maltraitante, de créer les postes nécessaires à la réalisation de nos missions et de remplacer tous les personnels absents. Il y a urgence à redonner toute sa place à la F3SCT : les avis votés en novembre 2023 concernant nos conditions de travail n'ont à cette heure pas obtenu de réponses suffisantes.

IDFO ne souscrit pas au relevé de conclusions du GT faciliter alléger car il ne répond pas aux besoins de la profession. Nous sommes inquiets que lors des auditions relatives au PLF 2025 que ce soit au Sénat ou à l'Assemblée Nationale la nécessaire création de postes administratifs n'ait pas été abordée.

Les chefs d'établissement que nous sommes le constatent tous les jours sur le terrain, tout comme la Cour des Comptes l'a également relevé : Il n'y a, en aucun cas, de sur administration mais plutôt une sous administration de l'Éducation nationale devenue structurelle.
Il est vrai qu'à force de dégraisser le mammouth… Le manque de personnels administratifs dans les services rectoraux ou les DSDEN a également un impact direct sur les équipes de direction : non réponse des services, temps de traitement allongé des dossiers, transferts de charges vers les EPLE.
La mise en œuvre à marche forcée des plateformes de gestion diverses n'améliore en rien les conditions de travail, bien au contraire.

Mme la Ministre concernant le RIFSEEP, il n'est en rien une revalorisation, c'est essentiellement une réorganisation de l'indemnitaire.
Les mots ont un sens qu'il convient de ne pas détourner. Nous nous inscrivons en faux contre l'assertion « les personnels de direction ont adhéré au RIFSEEP ». L'adhésion est un acte volontaire, or les personnels de direction n'ont jamais demandé à passer au RIFSEEP. IDFO était opposé à ce passage.
Le flyer ministériel dans les choix de présentation et d'éléments de langage suggère des gains qui sont en réalité des trompe l'œil. Les présentations institutionnelles en académie démontrent bien que le RIFSEEP est tout sauf simple et lisible tant on a pu constater des interprétations contradictoires et une incapacité à répondre à un certain nombre de questions précises.
La revalorisation concerne exclusivement la grille indiciaire, mais à combien de collègues va-t-elle bénéficier ?

Au 01 septembre 2023, environ 9% des personnels de direction sont à la hors-classe, plus de 80% d'entre eux ne sont donc pas sur une trajectoire leur permettant d'accéder à cette revalorisation.
Quand l'atteindront-ils alors même que le taux de passage à la HC n'augmente que de un point par an pour atteindre seulement 15% en 2025 ?
D'ailleurs la remise en cause de la GIPA annoncée par le ministre de la Fonction publique va toucher particulièrement notre corps, justement en raison du faible taux du passage à la hors classe. Mme la Ministre IDFO demande à ce que soit communiqué le nombre de collègues éligibles à la GIPA à cette date et la somme globale que cela représente.

Revenons au RIFSEEP :

Le glissement de la NBI en dehors de la base de calcul de la pension générera une baisse de cette pension, de l'ordre de 50 à 60 euros nets pour une carrière significative et cette donnée est absente du flyer et reste non calculée par vos services malgré nos demandes.
Les personnels de direction ont droit à une information claire qui rende compte de la réalité du RIFSEEP. Aussi IDFO demande à ce que chacune et chacun soit destinataire d'un courrier indiquant les conséquences réelles du passage au RIFSEEP pour sa situation individuelle, y compris pour ce qui concerne la retraite.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

ADHÉRER à ID-FO

Les éléments partiels qui sont communiqués sont à l'instar de l'absence de considération que la profession constate chaque jour tant les exigences à son égard sont de plus en fortes alors même que les mises en œuvre sont inatteignables ou entravées par les conditions de réalisation.

Ce système paradoxant est ainsi particulièrement visible dans la mise en place du RCD et l'exigence de case à cocher pour des remontées de données inexploitables, des groupes de besoin sans les moyens de les mettre en œuvre, une réforme de la voie pro différente chaque année, des applications informatiques obsolètes non améliorées et de nouvelles applications qui souffrent d'un développement dans l'urgence mal pensé et non testé et sont de plus en plus au seul service du contrôle de l'activité et de la production de données…

Mme la Ministre le point de rupture est atteint avec vos cadres de terrain. Nous comptons sur vous pour restaurer la confiance et redonner du sens à nos missions et nous permettre de nous recentrer sur la pédagogie.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

ADHÉRER à ID-FO